

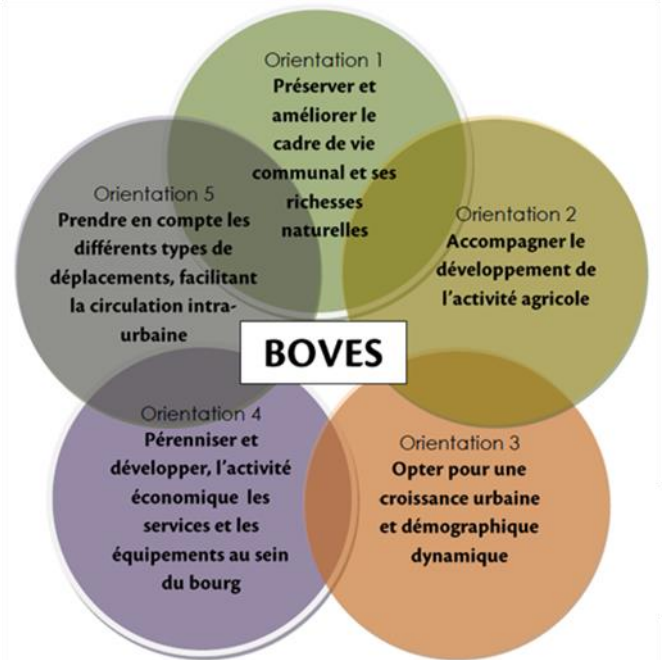
BOVES a entamé en fin d'année 2017 la révision de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Son élaboration induit une concertation obligatoire (articles dans le bulletin municipal, réunion publique notamment).

Au printemps, les élus ont travaillé sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Celui-ci permet de fixer le projet d'urbanisme pour les 10-15 prochaines années, en s'appuyant sur le diagnostic qui a été réalisé préalablement et les enjeux qui en découlaient.

Le PADD de Boves s'organise selon deux grands axes, déclinés en plusieurs orientations :

- 1) **BOVES, VILLE NATURE**
- 2) **BOVES, VILLE HUMAINE**

Pour présenter les grands enjeux et le projet de territoire aux habitants, une réunion publique sera organisée le **lundi 22 octobre à 19h à la salle des fêtes de Boves.**



QUEL PLANNING ?

Le travail sur les enjeux et le projet de développement du territoire étant validé en conseil municipal, le PLU va désormais entrer dans sa phase réglementaire. Elle va permettre de définir un nouveau dispositif réglementaire pour la commune, en s'appuyant sur celui existant. Le travail se réalisera toujours en collaboration avec les services de l'état et le bureau d'études choisi pour accompagner les élus durant la mission.

Nous informons également les habitants qu'un **registre est disponible en mairie, afin de recueillir les observations des bovois.**

Par ailleurs, une enquête publique sera organisée en fin de procédure dans le courant de l'année 2019, pour permettre aux habitants de consulter le projet et d'émettre éventuellement leurs observations et/ou remarques sur ce projet.